

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Grandes cultures n° 4 du 13 09 2022



Campagne 2022-2023



A retenir cette semaine :



Colza :

- Plus de la moitié des parcelles a atteint ou dépassé le stade 4 feuilles.
- Premier vol de grosses altises : surveillance de rigueur pour les colzas qui n'ont pas atteint le stade 4 feuilles.

Sommaire

Colza	p 02
Tournesol	p 08
Soja	p 08
Betterave	p 09

Santé des végétaux :

Le Ministère de l'Agriculture et la Souveraineté Alimentaire lance « Plantes en danger », une campagne de sensibilisation aux bons gestes. Retrouvez toutes les informations sur les organismes de quarantaine prioritaires que sont la bactérie *Xylella fastidiosa*, le scarabée japonais (*Popillia japonica*) et les capricornes asiatiques (*Anoplophora*) : <https://agriculture.gouv.fr/plantes-en-danger-tous-concernes>

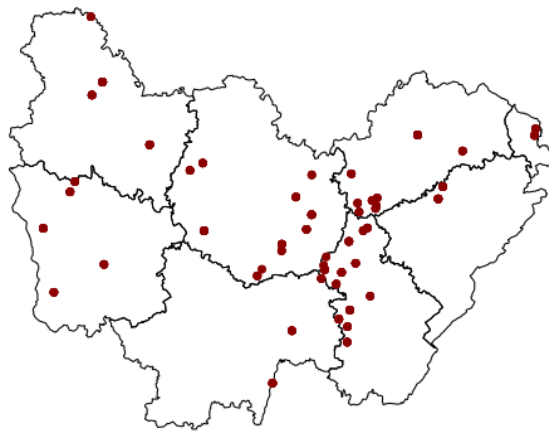


Photos : symptômes *Xylella*, scarabée japonais et capricorne asiatique, source MASA



Réseau 2022-2023

Le BSV de cette semaine est rédigé à partir de l'observation de 51 parcelles.

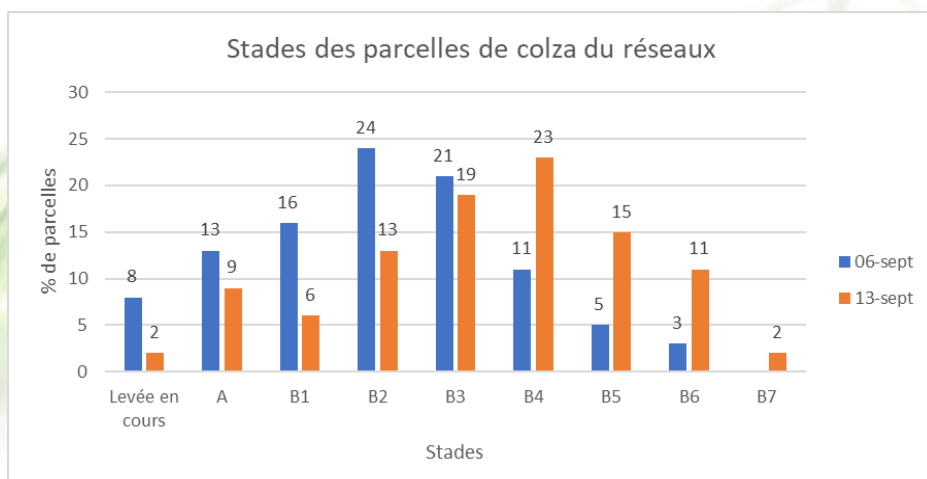


Localisation des parcelles observées du 7 au 13 septembre 2022

Stades des colzas

Les épisodes orageux se sont poursuivis la semaine dernière et le week end a été plutôt pluvieux dans certains secteurs. Les températures chaudes de ce début de semaine sont favorables au développement rapide des colzas. Dans les conditions les plus poussantes, les colzas ont gagné 2 feuilles en une semaine.

Les stades des colzas sont très variables d'une parcelle à l'autre. De manière générale, la quasi-totalité des colzas du réseau a levé grâce aux pluies qui sont finalement arrivées. Plus de la moitié des parcelles ont atteint ou dépassé le stade 4 feuilles (B4), stade clé vis-à-vis de la lutte face aux grosses alaises et les plus développés atteignent le stade 7 feuilles.





Mise en œuvre des pièges

Les premières captures de grosses altises ont été signalées cette semaine : il est urgent de mettre en place les pièges. Voir BSV 1,2 et 3 pour plus d'informations.

Ravageurs

Grosses altise (altises d'hiver)

Reconnaisances : La grosse altise est facilement reconnaissable avec ses pattes en forme de « cuisses de grenouilles ».

Les dégâts occasionnés sont actuellement des dégâts liés aux adultes qui se nourrissent des jeunes feuilles de colza.



Grosse altise sur colza – Agencourt (21)
L. Thierry – Terres Inovia



Grosse altise
P.Chopard – CA39



Une majorité des grosses altises du colza présente des résistances aux pyréthrinoïdes en région BFC.

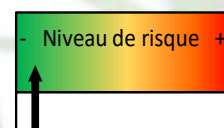
Période de risque : De la levée jusqu'au stade 3 feuilles.

Seuil indicatif de risque : 8 pieds sur 10 portant des morsures et 25% de la surface foliaire détruite. En présence de la petite et de la grosse altise, il est bien difficile d'identifier la responsable des morsures.

Observations : Les grosses altises ont été piégées dans un tiers des parcelles (15 sur 46) avec un nombre d'individus par piège qui varie de 1 à 8 (2.4 en moyenne).

Analyse de risque :

- Pour les parcelles qui ont atteint ou dépassé le stade B4, le risque est faible.
- Pour les parcelles qui n'ont pas encore dépassé la période de risque, le risque est moyen et devrait s'intensifier dans les prochains jours avec l'arrivée de conditions favorables au vol des grosses altises.





Altise des crucifères ou petites altises

Il s'agit d'un petit coléoptère noir ou bicolore (noir, avec 1 ou 2 bandes longitudinales jaunes sur chaque élytre). Il mesure 2 à 2,5 mm.

- **Période de risque** : depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.
- **Seuil indicatif de risque** : 8 pieds sur 10 portant des morsures **et** 25% de la surface foliaire détruite.

La vigilance doit se porter en priorité en bordure de parcelle.

Dans les parcelles contiguës où des repousses de colza sont présentes, la destruction de celles-ci entraîne un déplacement de population et donc augmente le risque.



Pour le moment aucun cas de résistance des petites altises aux pyrèthrinoïdes n'a été mis en évidence.

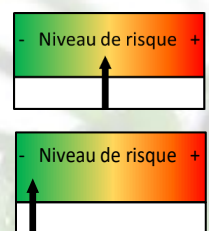
- **Observations** : Les petites altises ont été capturées dans 5 parcelles sur 21 avec un nombre d'individus par piège variant de 1 à 7 (moyenne de 4.6). Aucune parcelle ne dépasse le seuil indicatif de risque au sein du réseau.



Petites altises et dégâts : risque moyen pour cette parcelle. E. Courbet (CA70)

- **Analyse du risque** :

- pour les colzas entre les stades levée et 3 feuilles, le risque est moyen. Surveiller en priorité les bordures de parcelles et celles à proximité d'anciens colzas.
- pour les colzas qui ont atteint ou dépassé le stade 4 feuilles, le risque est faible.



Remarque : afin ne pas déplacer les populations de petites altises, il est préférable d'attendre que les nouveaux colzas aient dépassé la période de risque (4-5 feuilles) pour détruire les repousses d'anciennes parcelles de colza.



Limaces

Le colza est particulièrement appétant pour les limaces. Il convient d'être attentif entre la levée et le stade 3-4 feuilles. Le risque est accru sur sol motteux, avec résidus pailleux et fraîcheur. A la suite d'orages et de pluies significatives, le risque peut s'accroître.

- **Période de risque** : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles.

- **Seuil indicatif de risque** : il n'y a pas de seuil indicatif de risque pour les limaces mais en cas de forte présence, la survie de la culture est en jeu.

- **Observations** :

Cette semaine, des dégâts de limaces sont observés dans 2 parcelles (Charmoy – 89 et Fontaine – 90).

Hors réseau, des limaces grises sont signalés dans des parcelles en Agriculture de Conservation des sols.



Dégâts de limaces, E. Joudelat (CA89)

- **Analyse du risque** :

- Pour les parcelles qui ont dépassé la période de risque, le risque est faible.



- Pour les colzas qui n'ont pas encore atteint le stade 3 feuilles, le risque est moyen.



Des solutions de biocontrôle à base de phosphate ferrique existent.



Pucerons verts du pêcher (*Myzus persicae*)

- **Période de risque** : jusqu'au stade 6 feuilles, les pucerons verts sont susceptibles de transmettre des viroses au colza. Observez méticuleusement sous les feuilles.

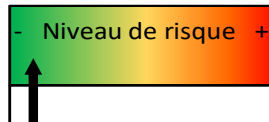
- **Seuil indicatif de risque** : présence de pucerons verts sur 2 pieds sur 10.

- **Observations** :

Aucune observation au sein du réseau.

- **Analyse du risque** :

Pour l'instant, le risque est faible.



*Pucerons verts et 1 puceron cendré,
E. Bizot (CA89)*

Oiseaux

Localement et notamment à proximité des villages, des dégâts d'oiseaux sont observés.

Il convient de ne pas les confondre avec des limaces (feuilles déchiquetées, absence de bave).



Dégâts d'oiseaux, E. Joudelat (CA89)



Autres observations

Quelques tenthrèdes, punaises, criquets sont ponctuellement observés, ainsi que des dégâts de gibier.

Des dégâts de grêle ont été signalés dans une parcelle (Senozan – 71).

Adventices

Dans la plupart des situations, les repousses ont été gérées. Cependant, dans les situations qui n'ont pas encore été gérées, les repousses de céréales sont parfois encore très nombreuses. Il convient de ne pas les laisser concurrencer les jeunes colzas pour l'accès à l'eau.

Les ray-grass / vulpins sont aussi observés, de même que des levées de chénopodes et amarantes. Du côté des vivaces, des ronds de chardons des champs ou de liserons des champs peuvent être présents.



*Repousses de céréales après protection de la parcelle
P. Chopard – CA39*





Les récoltes s'achèvent pour ces deux espèces.





Pour toute information sur l'état sanitaire de la betterave sucrière, retrouvez le BSV betteraves sur le site de la Chambre régionale d'agriculture, en cliquant [ici](#).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDEV - AGRI SUD EST - AGRODIFFUSION - ALTERNATIVE - AMDIS - BOURGOGNE DU SUD - SAS BRESSON - CA 21 - CIA 25 90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - CHAYS - SARL COURTEJOIE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - FAIVRE SAS - FREDON - MOULIN JACQUOT - MINOTERIE GAY - GIROUX SAS - INTERVAL - KRY SOP - SARL LEGUY - ETS RUZE - SEINE YONNE - SENOGRAIN - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - TEOL - TERRE COMTOISE - YNOVAE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action **co-pilotée** par le **Ministère chargé de l'Agriculture** et le **Ministère chargé de l'environnement**, avec l'appui financier de l'**Agence Française pour la Biodiversité** par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2 ».

Avec la participation financière de :

